

5.—Investigations sur l'interférence inductive, années fiscales 1939-43

Item	1939	1940	1941	1942	1943
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Investigations					
Systèmes de distribution électrique et lignes de transmission.....	6,939	6,500	2,521	2,022	1,067
Appareils électriques ménagers et commerciaux....	5,374	5,796	3,112	2,447	1,549
Postes récepteurs et appareils radiophoniques détecteurs.....	1,952	1,946	1,084	839	501
Totaux	14,265	14,242	6,717	5,308	3,117
Remèdes tentés					
Sources rapportées comme définitivement éliminées	12,197	12,875	6,092	4,497	2,803
Sources non encore rapportées comme éliminées....	1,847	1,237	523	698	245
Sources non éliminables actuellement.....	221	130	102	113	69

Section 2.—Opération des communications sans fil

Sous-section 1.—Postes du Gouvernement fédéral

Ministère des Transports, service maritime.—Quatre réseaux distincts de postes assurent un service de balisage radiophonique complet aux navires. Ces réseaux desservent les régions suivantes: les Grands Lacs; le golfe St-Laurent et le littoral de l'Atlantique; la baie et le détroit d'Hudson, et la région sub-arctique; et le littoral du Pacifique. Les trois premiers réseaux sont en communication les uns avec les autres. Le Ministère des Transports maintient, au moyen de postes à haute fréquence, des communications entre Ottawa et les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, et la baie et le détroit d'Hudson.

Au cours de l'année fiscale 1942, les postes radiotélégraphiques du Gouvernement sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, sur les Grands Lacs et sur le détroit et la baie d'Hudson ont transmis ou reçu 365,839 messages ou 9,022,096 mots comparativement à 354,380 messages ou 8,278,512 mots en 1939-40. Le coût d'entretien s'élève à \$626,796 au regard de \$597,207 l'année précédente. Au cours de l'année fiscale 1943, 423,393 messages ou 12,688,642 mots sont reçus ou transmis au coût de \$664,370. Un tableau, à la p. 664 de l'Annuaire de 1942, fait voir les régions desservies, la localité des postes et le genre de services assurés par ces réseaux.

Ministère des Transports, service de l'aéronautique.—Les services de radio fournis à l'aviation peuvent se diviser en deux catégories: d'abord ceux qui desservent la route aérienne transcanadienne et ensuite ceux qui desservent les routes aériennes transatlantiques. Cette phase de la radio au Canada évolue très rapidement. Les postes de repérage de l'aviation s'échelonnent maintenant d'une côte à l'autre, aidant à la navigation aérienne pour le compte des Lignes Aériennes Trans-Canada, propriété du Gouvernement, où de tout autre avion utilisant ces routes. Un tableau à la p. 666 de l'Annuaire de 1942 fait voir les routes desservies, la localité des postes et le genre de services assurés par ces postes au 31 mars 1941.

Ministère de la Défense Nationale.—Le Corps des signaleurs royaux canadiens maintient, en plus des postes établis pour fins militaires, 11 postes permanents et deux postes estivaux le long du fleuve Mackenzie et au Yukon pour le compte du Bureau des Affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, Ministère des Mines et Ressources.